

FONDATION MAIF

FONDATION MAIF

Rapport annuel 2002



FONDATION MAIF
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03
Site internet : www.fondation.maif.fr

SOMMAIRE

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

II – L’activité de la Fondation

III – Rapport financier

- **Les comptes annuels**
- **Le rapport du Commissaire aux comptes**

IV – Analyses et perspectives

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

Le Conseil d'administration

Président d'honneur : **Jean GERMAIN** - Président d'honneur de la MAIF.
Administrateurs d'honneur : **Robert AYRAULT** - Administrateur Prévention MAIF.
José INIZAN – Ancien Préfet.
Paul MARCUS - Médiateur de la MAIF.

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

6 membres désignés par le Conseil d'administration de la M.A.I.F., fondatrice

Charles BERTHET

Président de la Fondation MAIF

Professeur à l'Université Paris-Dauphine
87 avenue Jean Jaurès
92290 CHATENAY-MALABRY

Alain CHAUVET

MGEN

3 Square Max-Hymans
75748 PARIS Cedex 15

Jacques FOURNIER

Secrétaire général de la Fondation MAIF

Vice-Président de la MAIF
5 rue Crémer - 33800 BORDEAUX

Pierre GUILLOT

Administrateur délégué auprès de la
Direction générale de la MAIF
9 Allée des Chaumes - 38640 CLAIX

Pierre SENAC

Trésorier de la Fondation MAIF

Président de Prévention MAIF
22 rue du 8 mai - 65600 SEMEAC

Dominique THIRY

Directeur de la MAIF
200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

4 membres de droit

Représentant le ministre de l'Intérieur :

Jacques LAISNE

Préfet

Préfecture des Deux-Sèvres
79021 NIORT Cedex

Représentant le ministre de l'Education Nationale :

Pascal JARDIN

Directeur d'Académie
94 avenue Gambetta - 75984 PARIS Cedex

Représentant le ministre de la Recherche

Françoise HURSTEL

Professeur à l'Université Louis-Pasteur
12 rue Goethe – 67000 STRASBOURG

Le Président-directeur général de la M.A.I.F. :

Roger BELOT

200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

6 membres élus par le Conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Jean CHAPELON

Secrétaire général de l'Observatoire National
Interministériel de Sécurité Routière
Arche de la Défense – Paroiss sud
92055 LA DEFENSE cedex

Xavier FELS

Directeur des relations extérieures de P.S.A.
75 avenue de la Grande Armée - 75016
PARIS

Jean-Marc LEPEU

Directeur des Relations Extérieures de
RENAULT S.A.
34 Quai du Point du Jour
92109 BOULOGNE-BILLANCOURT
Cedex

Patrick PEUGEOT

Vice-Président de la Fondation MAIF

Président de LA MONDIALE
22 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Pierre ROGEZ

Direction Sécurité de BULL S.A.
Site de Louveciennes - 68 route de Versailles
78430 LOUVECIENNES

Le conseil scientifique

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 16 personnalités nommées par le Conseil d'administration.

Jean GERMAIN

Président d'honneur de la MAIF
Président d'honneur de la Fondation MAIF
Président d'Inter Mutuelles Assistance
244, route de la Caillotte
45460 BOUZY-LA-FORET

Jean AUDOUZE

Président du Palais de la Découverte
Avenue Franklin-D. Roosevelt
75008 PARIS

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Elie COHEN

Président de l'Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16

Bernard CORNU

Directeur de l'IUFM de Grenoble
30 avenue Marcellin Berthelot
38100 GRENOBLE

Jean-Jacques DAIGRE

Professeur à l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne
36 rue de Fleury
86000 POITIERS

Jean-Marc ERBES

Vice-président du conseil scientifique
Inspecteur Général de l'Administration du
ministère de l'Intérieur
8, rue Sainte-Anastase
75003 PARIS

Bruno FALISSARD

Chef de clinique à l'Hôpital Robert Debré
Service de psychopathologie de l'enfant
48 boulevard Sérurier
75018 PARIS

Liliane GALLET-BLANCHARD

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne
UFR d'anglais
1 rue Victor-Cousin
75230 PARIS CEDEX 05

Maryse HEDIBEL

Chercheur au CESDIP (Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit et les Institutions
Pénales)
43 boulevard Vauban
78280 GUYANCOURT

Jean-Lucien LAVAUD

Chef du SMUR pédiatrique
Hôpital Necker enfants malades
149 rue de Sèvres
75743 PARIS CEDEX 15

Bernard MASSINON

Assistant scientifique à la Direction des
applications du CEA
BP n° 12
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Vincent ROGARD

Professeur à l'Université Paris V
Laboratoire d'Ergonomie Informatique
45, rue des Saints Pères
75270 PARIS CEDEX 06

André STAROPOLI

Ancien Secrétaire Général du Comité
National d'Evaluation des Universités
43 rue de la Procession
75015 PARIS

Claude TARRIERE (en retraite)

Ancien directeur du Département Biomédical
RENAULT SA 27 rue du Fond Louvet
92500 RUEIL MALMAISON

Richard ZEITOU LI

Responsable de la coordination Sécurité
Routière
GIE PSA PEUGEOT CITROËN
DMFV/SSV – Bâtiment 58
Route de Gizy
78943 VELIZY-VILLACCOUBLAY

II – L'activité de la Fondation

Fonctionnement

VIE SOCIALE

Le fonctionnement de la Fondation MAIF au cours de l'année 2002 s'est déroulé conformément aux exigences statutaires et réglementaires. Le Conseil d'administration, régulièrement réuni par deux fois les 13 juin et 17 décembre 2002, a entendu et adopté les bilan et compte de résultat qui lui ont été présentés. Il a également pris les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation MAIF et à son rayonnement scientifique, par le biais notamment de l'accord au soutien de trois nouveaux projets de recherche.

Lors de sa séance de juin 2002, après avoir constaté les résultats négatifs de la gestion du portefeuille par la SGAM et sur proposition de son Président Charles BERTHET, le Conseil d'Administration a décidé de surseoir à tout engagement nouveau en matière de soutien de projet de recherche.

Lors de sa séance du 17 décembre 2002, le Conseil d'administration a renouvelé les mandats des administrateurs sortants : MM. René CAQUET, Jean CHAPELON, Xavier FELLS, Jacques FOURNIER et Pierre GUILLOT.

Monsieur Pierre GUILLOT a été élu Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Charles BERTHET qui n'a pas souhaité renouveler sa candidature.

Les membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions : Monsieur Patrick PEUGEOT, vice-Président, Monsieur Jacques FOURNIER, Secrétaire général, Monsieur Pierre SENAC, Trésorier.

Afin de permettre à la Fondation MAIF de continuer à remplir sa mission, le Conseil d'administration a décidé de relancer, prudemment, les activités de soutien aux projets de recherche. A cet effet, il a autorisé le Bureau à faire procéder, durant l'année 2003, à d'éventuels décaissements des fonds de réserves confiés à la SGAM pour alimenter la trésorerie avec une limitation à 900 000 €. Cette décision a permis de s'engager à soutenir trois nouveaux projets de recherches sélectionnés comme les plus intéressants par le Conseil scientifique.

Enfin, le Conseil d'administration a renouvelé le mandat du Groupe Y, en qualité de Commissaire aux comptes, pour une durée de 6 années.

Lors de ses deux réunions 2002, le Conseil d'administration a reçu les responsables de la SGAM pour un compte rendu de leur gestion des capitaux de la Fondation et a retenu ce principe pour les prochaines réunions.

Au Conseil scientifique, Monsieur Jean-Lucien LAVAUD, Chef du SMUR pédiatrique à l'Hôpital Necker -enfants malades- de Paris, a présenté sa démission par courrier en date du 1^{er} février 2002, pour des raisons professionnelles ; par ailleurs, Monsieur Jacques BARILLIER a été remplacé, en tant que représentant du GIE PSA Peugeot - Citroën, par Monsieur Richard ZEITOU LI.

Le Conseil a également décidé la création d'un groupe de travail « Valorisation » chargé de déterminer et de promouvoir les possibilités d'exploitation concrète des résultats des recherches soutenues par la Fondation MAIF.

Le nom de « Fondation MAIF » a fait l'objet d'un enregistrement officiel auprès de l'INPI le 20 juillet 2002.

ÉQUILIBRE FINANCIER

Le Conseil d'administration ayant décidé lors de sa séance de juin 2002 d'affecter au report à nouveau le résultat de l'année 2001, ce report à nouveau s'équilibre au 31 décembre 2002 à 264 071 euros. A cette même date, les réserves s'équilibrent à près de 3,353 millions d'euros, la dotation dépassant quant à elle les 12,071 millions d'euros, portant à près de 14,015 millions d'euros les capitaux détenus par la Fondation MAIF.

La majeure partie des fonds ayant été confiés en gestion à la SGAM en juin 2001 sous la forme d'un portefeuille de fonds de fonds, les opérations de cession ont amené à réaliser, durant l'année 2002, une moins-value de 91,64 euros. Par ailleurs une moins value latente de 1 262 712 euros nécessite un provisionnement du même montant.

Plus de 277 000 euros ont été dégagés en subventions sur actions de recherche, auxquels viennent s'ajouter 31 040 euros de duplication de cassettes vidéo. Les frais généraux, hors duplication de cassettes, s'équilibrant au 31 décembre 2002 à près de 250 000 euros, l'exercice se solde sur un résultat négatif de 1,673 millions d'euros qui devra être prélevé sur le report à nouveau.

Projets

Vingt et une recherches engagées au cours des années précédentes se sont poursuivies en 2002, tandis que démarraient trois nouveaux projets et que plusieurs actions ponctuelles étaient conduites. Sur les vingt-quatre projets de recherche engagés, dix-neuf se positionnent sur le champ de la sécurité routière, trois sur celui des accidents de la vie courante et deux sur celui des risques naturels.

1 - Projets clos sur l'année

1-1 La sécurité routière

La transformation des cyclomoteurs :

Certains concessionnaires, vendeurs ou mécaniciens de cyclomoteurs n'hésitent pas à proposer aux jeunes usagers de « gonfler », « débrider » ou « trafiquer » leur deux-roues à moteur, leur offrant ainsi la possibilité d'augmenter les performances de leurs engins et de s'exposer à des risques accrus. Un tel constat incite à explorer davantage, au niveau local, ce monde du deux-roues et à s'interroger sur la pertinence d'actions préventives qui visent à ne sensibiliser que les seuls usagers. La Fondation MAIF a donc décidé de soutenir le *Laboratoire de Recherches en Sciences Humaines et Sociales (LARES)* dans sa recherche qui vise, au travers de la réalisation d'enquêtes, à apprécier l'existence d'une pratique effective de détournement des cyclomoteurs, la nature de ce détournement et l'action des différents acteurs pour contrôler, limiter ou au contraire entretenir ces modes de détournement et de réappropriation des cyclomoteurs.

Le rapport final a été rendu en février 2002.

Engagement 2002 : 7 764,99 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 7 764,99 Euros TTC (soldé).

Variations circadiennes de la perception visuelle et de la capacité de conduire un véhicule :

La qualité de notre état de vigilance et de nos capacités attentionnelles fluctuant tout au long de la journée, ceci se répercutant sur nos activités physiques et cognitives, tout conducteur se doit d'être parfaitement conscient des limites de ses propres capacités. Une convention a donc été conclue en 1998 avec le *Centre d'Etudes de Physiologie Appliquée (CEPA)*, laboratoire du CNRS de Strasbourg dans lequel est implanté le simulateur de conduite PAVCAS, afin d'étudier de plus près ces fluctuations et de repérer, en fonction des catégories de conducteurs, les moments de la journée les plus sensibles. Après avoir abordé les fluctuations circadiennes de la sensibilité visuelle, l'équipe de recherche s'est penchée sur les différences pouvant apparaître entre une conduite du matin et une conduite de l'après-midi, ce, en fonction du sexe et de l'âge du conducteur.

Rapport final rendu en janvier 2002.

Les principales conclusions sont les suivantes : Il n'existe pas de différence fondamentale entre les sexes même si les hommes sont globalement plus hypovigilants que les femmes. La détection des signaux lumineux périphériques se détériore avec le vieillissement suivant un effet tunnel. La localisation des signaux perçus n'est, par contre, pas modulée par l'âge. La vitesse moyenne de

l'épreuve de conduite est fortement dépendante de l'âge du conducteur, les plus jeunes conduisant significativement plus vite que les autres. Le facteur « moment de la journée » n'entraîne que peu de différence dans les mesures. Un seul indice électroencéphalologique est en faveur d'une augmentation progressive de l'hypovigilance du conducteur avec le temps de conduite. Enfin, la sieste n'a qu'un effet mineur en regard de la contrainte que représente la conduite nocturne.

*Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention) + 31316,84 Euros TTC, report 2001,
Règlement 2002 : 31316,84 Euros TTC (soldé).*

Etude épidémiologique des accidents de la circulation dans une cohorte de 20 000 employés d'une entreprise publique française (Cohorte GAZEL) :

L'essentiel de la connaissance épidémiologique de l'insécurité routière repose aujourd'hui sur l'analyse des bases de données nationales d'origine policière avec toutefois un risque de biais important dû essentiellement au manque de points de comparaison. L'observation de la survenue des accidents de la circulation dans une cohorte dont on connaîtrait les caractéristiques médicales, psychologiques, etc., représenterait de ce fait un outil unique et d'une grande efficacité. La Fondation MAIF a donc décidé de s'associer à l'*Institut National de la Santé et de la recherche Médicale (INSERM)* dans le cadre d'une recherche qui, en s'appuyant sur la cohorte GAZEL de 20 000 employés mise en place en 1988 par EDF-GDF, vise à :

- Identifier et quantifier les facteurs psychologiques, socio-démographiques, professionnels et sanitaires liés au risque d'accident de la circulation ;
- Etudier l'impact du vieillissement d'une population sur le risque d'accident de la circulation ;
- Etudier le devenir des blessés de la route, tant du point de vue de la santé que des conséquences psychologiques, esthétiques, professionnelles, familiales et comportementales.

Les premiers résultats, statistiquement peu représentatifs ont fait l'objet de la publication d'un DEA en octobre 2001. Le rapport final a été remis en janvier 2002.

Les principales conclusions sont les suivantes : Les accidents de la route apparaissent liés à certaines affections (arthrite, troubles circulatoires veineux, troubles du sommeil et hypertension artérielle) ainsi qu'à certains événements de vie (séparations ou divorces, hospitalisation d'un proche). Certaines actions de santé publique visant à prévenir les accidents de la circulation chez les personnes à risque pourraient être envisagées : en termes d'information, d'une part, auprès du public et également auprès des médecins qui diagnostiquent des pathologies à risque, afin qu'ils mettent en garde ces patients contre les dangers à prendre le volant ; en termes de réglementation d'autre part. Dans ce domaine, certains pays ont instauré des permis "avec restriction d'usage" (permis de jour, vitesse limitée personnalisée...). De telles mesures pourraient aider les médecins des commissions de sécurité routière à moduler leurs décisions concernant l'aptitude à la conduite, en fonction des différentes pathologies à risque.

*Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention) + 3 646,58 Euros TTC, report 2001,
Règlement 2002 : 3 646,58 Euros TTC (soldé).*

Gestion embarquée de l'insécurité routière :

Dans une même optique, un partenariat a été initié avec le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* afin de :

- Caractériser des scénarios types d'accidents à l'aide de variables qui discriminent correctement les différents scénarios a priori possibles et, pour chaque scénario, essayer

d'identifier le « point de non-retour » afin de légitimer l'existence de systèmes de sécurité active qui, en situation d'urgence, prendraient activement la main sur le conducteur pour pallier ses défaillances.

- Déterminer la nature des systèmes d'information et des informations à signaler au conducteur qui seraient capables de lui signifier s'il est proche d'une situation accidentelle ou quasi accidentelle alors qu'il est en phase de conduite.

La Fondation MAIF participe dans un premier temps à l'étude de faisabilité, préliminaire indispensable à la mise en œuvre des autres lots de travaux. Elle pourra toutefois être sollicitée ultérieurement si les conclusions de cette étude se révèlent favorables à la poursuite du programme. A noter qu'une collaboration avec l'équipe de recherche du *Centre de Conception Assistée par Ordinateur et de Robotique (CAOR)*, de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, a été mise en place à l'initiative de la Fondation, les deux recherches étant sans aucun doute complémentaires l'une de l'autre.

Rapport final rendu en mai 2002.

Cette recherche a permis de valider le concept de scénario type d'accident, qui se définit comme un déroulement prototypique d'un regroupement d'accidents présentant des similitudes de déroulement, comme un outil adapté pour la réflexion sur les fonctionnalités des SSAE (systèmes de sécurité active embarqués) et leur évaluation ainsi que pour la compréhension du phénomène de l'accident et la définition des contre mesures en général. Les scénarios types définis par l'étude, qui correspondent aux situations les plus fréquentes d'accident, devraient permettre de concevoir les fonctionnalités élémentaires des SSAE et constituent une base indispensable à la création d'outils de sensibilisation des conducteurs aux situations à risques.

Engagement 2002 : 4 5558,23 Euros TTC (selon convention + 4 5558,23 Euros TTC, report 2001, Règlement 2002 : 9 116,45 Euros TTC (soldé).

Personnes âgées et conduite automobile : Détection et codage de la position des objets de l'environnement interne et externe du véhicule :

Le conducteur d'une automobile est soumis à un ensemble de stimulations qui lui fournit des informations relatives, d'une part, au déplacement de son véhicule par rapport aux objets de l'environnement et, d'autre part, à la position de son corps par rapport aux éléments de l'habitacle. La sécurité en conduite automobile dépend en partie de l'intégrité des différentes modalités sensorielles mais aussi de la possibilité d'intégrer ces informations afin de créer une représentation juste des positions et des déplacements relatifs de l'ensemble {corps – véhicule – environnement}. C'est ainsi qu'une recherche dirigée par l'*UMR Mouvement et Perception* de l'Université de la Méditerranée (Marseille) et réalisée en partenariat avec le *Laboratoire de Performance Motrice Humaine (LPMH)* de l'Université de Laval (Québec) et le *Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT)* de l'INRETS Lyon-Bron a été retenue afin de tester la faculté des personnes âgées à intégrer des informations visuelles et non visuelles (ie vestibulaires et proprioceptives) en situation de conduite automobile.

Rapport final de LAVAL-BLOUIN remis en octobre 2002.

Les résultats de cette recherche montrent clairement que les personnes âgées ont un comportement de conduite qui diffère de ceux observés pour les jeunes. Plus particulièrement, lors du relâchement

de l'accélérateur, les personnes âgées ont généralement un déplacement linéaire beaucoup plus grand que celui des jeunes adultes. Ce mouvement initial est souvent suivi par des mouvements de va-et-vient avant l'activation finale du frein. Il est possible que ces mouvements soient à l'origine des erreurs d'activation des pédales. Dès lors une réflexion devrait être menée quant aux possibilités d'adaptation des pédaliers ou, plus généralement, des interfaces conducteur-véhicule susceptibles de diminuer les risques d'erreurs.

*Engagement 2001 : 2 530,65 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2001 : 2 530,65 Euros TTC (soldé).*

Rapport final UMR-BLOUIN remis en février 2002.

Cette partie de la recherche concerne la perception de la position et des déplacements des objets par rapport au corps après des mouvements des yeux, de la tête et du corps chez les conducteurs âgés et les jeunes.

En moyenne, les conducteurs âgés déterminent avec plus de précision les modifications de l'axe du regard réalisées par des mouvements de tête que les jeunes.

Les personnes âgées n'ont pas démontré une plus grande variabilité dans leur performance que les sujets jeunes.

Par contre, il existe une grande variabilité entre les performances des individus âgés.

*Engagement 2002 : 3 044,86 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2002 : 3 044,86 Euros TTC (soldé).*

1-2 Accidents de la vie courante

Sécurité des équipements d'activité physique et sportive utilisés dans un cadre collectif : mise au point de méthodes de contrôle :

Fort du constat que plus de la moitié des accidents scolaires ont lieu dans le cadre d'activités sportives, la Fondation MAIF s'est associée au *Laboratoire National d'Essais (LNE)* et au *Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT Sports-Loisirs)* de Châtelleraut pour tenter d'améliorer la sécurité des installations sportives des collectivités. La première phase de la recherche s'est focalisée sur les équipements des terrains de sports collectifs, des gymnases et des salles spécialisées. Arrivée à son terme en fin de premier semestre 2000, elle s'est concrétisée par l'édition d'un guide destiné à aider les propriétaires d'équipements sportifs utilisés en milieu scolaire et associatif à faire le bilan des équipements existants et à prendre les mesures nécessaires pour assurer le maintien de la sécurité de ces équipements. L'ouvrage analyse ainsi de manière synoptique et pédagogique les équipements liés à six activités sportives (handball, football, hockey, basket-ball, gymnastique, athlétisme) ainsi que les tapis et matelas utilisés en athlétisme, gymnastique et judo. La seconde phase de la recherche se centrera plus particulièrement sur les équipements des cours d'école.

*Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention),
Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 15 133,31 Euros TTC en 2003).*

1-3 Risques naturels

Aucun projet.

2- Poursuite des actions engagées

2-1 La sécurité routière

Résistance aux chocs des véhicules légers :

Les véhicules n'étant pas toujours égaux devant un choc, une recherche engagée en 1998 en partenariat avec les constructeurs automobiles français par l'intermédiaire du *GIE PSA-RENAULT* vise à concevoir et à réaliser des véhicules de démonstration, représentatifs du parc automobile de l'horizon 2005-2010, qui soient compatibles en choc fronto/frontal sans que pour autant les performances sur les autres types de collision ne soient dégradées. Cette étude, financée à 50% par le Ministère de l'Industrie dans le cadre du programme PREDIT, se décompose en 3 lots plus ou moins simultanés :

- Un lot A "accidentologie" que la Fondation MAIF soutient dans sa totalité et qui se décline en trois tâches : A1 - Etude exploratoire sur la composition du parc automobile 2005-2010 ; A2 - Volet accidentologique ; A3 - Analyse des phénomènes physiques.
- Un lot B "biomécanique" ;
- Un lot C "solutions techniques".

Les tâches A2 et A3 du lot accidentologie sont arrivées à leur terme en 1999, la tâche A1 devant voir sa conclusion début 2001. Les deux autres lots ont également connu une avancée notable même si de par les retards pris dans la signature de quelques contrats, les essais ont eux-mêmes pris un certain retard qui nécessitera la mise en place d'avenants avec les organismes financeurs.

Engagement 2001 : 54 753 Euros TTC (report de 2000),

Règlement 2001 : 0 Euro (Solde reporté sur 2002)

Personnes âgées et conduite automobile : Détection et codage de la position des objets de l'environnement interne et externe du véhicule :

Le conducteur d'une automobile est soumis à un ensemble de stimulations qui lui fournit des informations relatives, d'une part, au déplacement de son véhicule par rapport aux objets de l'environnement et, d'autre part, à la position de son corps par rapport aux éléments de l'habitacle. La sécurité en conduite automobile dépend en partie de l'intégrité des différentes modalités sensorielles mais aussi de la possibilité d'intégrer ces informations afin de créer une représentation juste des positions et des déplacements relatifs de l'ensemble {corps – véhicule – environnement}. C'est ainsi qu'une recherche dirigée par l'*UMR Mouvement et Perception* de l'Université de la Méditerranée (Marseille) et réalisée en partenariat avec le *Laboratoire de Performance Motrice Humaine (LPMH)* de l'Université de Laval (Québec) et le *Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT)* de l'INRETS Lyon-Bron a été retenue afin de tester la faculté des personnes âgées à intégrer des informations visuelles et non visuelles (ie vestibulaires et proprioceptives) en situation de conduite automobile.

Deux parties sur trois sont achevées : UMR-BLOUIN et LAVAL-BLOUIN

Reste en cours : LESCOT-BLOUIN

Engagement 2002 : 7 293,16 Euros TTC (selon convention) + 14 586,32 Euros TTC, report 2001, Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 21 879,48 Euros TTC en 2003).

Biomécanique des chocs et prévention des lésions cérébrales :

Même si la protection au choc de la tête humaine a fait d'importants progrès ces dernières décennies, les statistiques montrent que les traumatismes crâniens restent une cause importante de décès ou d'incapacité notamment parmi les accidentés de la route. Un partenariat a donc été initié avec le *Laboratoire des Systèmes Biomécaniques (LSBM)* de l'Université Louis Pasteur (ULP) de Strasbourg qui vise, au travers du développement d'un modèle numérique de la tête humaine et de la reconstruction d'accidents, à fournir des outils théoriques et expérimentaux de prédiction des lésions crânio-encéphaliques ainsi que des limites de tolérance aux chocs de la tête humaine. A ce jour, l'étude paramétrique du modèle numérique de la tête humaine est quasiment terminée : une cinquantaine de chocs ont ainsi été simulés afin d'étudier les paramètres d'influence du modèle, sa sensibilité à la violence d'un impact ainsi que l'influence du code de calcul utilisé. Une analyse approfondie de l'anatomie de la boîte crânienne a également été menée dans le but d'intégrer convenablement les variations de l'épaisseur du crâne et de positionner les poutres de renforcement de la boîte, notamment au niveau de la base du crâne. Enfin, une étude de caractérisation de la matière cérébrale dans le domaine des hautes fréquences a été engagée qui devrait aider par la suite à l'établissement d'une loi de comportement réaliste de cette matière capable de décrire la réponse mécanique du cerveau à des impulsions très brèves.

Engagement 2001 : 23 475 Euros TTC (selon convention)

Règlement 2001 : 23 475 Euros TTC.

Evaluation de la perception par les parents des capacités de conduite des jeunes conducteurs :

Face à la sur-représentation des jeunes conducteurs dans les accidents de la route, il est important pour les professionnels de la sécurité routière de connaître et comprendre les écarts qu'il peut exister entre les connaissances et convictions des parents au regard des capacités de conduite de leurs enfants adolescents et ce que ces mêmes enfants sont réellement capables d'assumer. Une recherche a donc été engagée avec *Human Factors North Inc* (Canada) afin d'étudier, au travers d'entretiens semi-directifs, la connaissance qu'ont les parents des capacités cognitives et psychomotrices de leurs enfants jeunes conducteurs ainsi que les situations de conduite sous lesquelles ils les autorisent à prendre le volant. Les situations de conduite les plus risquées ainsi que les comportements de ces jeunes conducteurs seront parallèlement étudiés puis comparés aux impressions des parents.

Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention) + 8 838,53 Euros TTC (report de 2001),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 8 838,53 Euros TTC en 2003).

Evaluation des capacités de conduite de personnes âgées ayant des fréquences d'accidents différentes :

La population des personnes âgées est sur le plan des performances motrices, perceptives et cognitives, extrêmement hétérogène, le processus de vieillissement n'étant pas systématiquement en

relation linéaire avec l'âge. S'il est indéniable que certaines personnes âgées ne sont plus en mesure de conduire leur véhicule, il est aussi évident que l'âge n'est pas le seul facteur en cause. Il se révèle donc indispensable d'évaluer de façon fiable les compétences à la conduite des sujets âgés, sans risquer de confondre âge et pathologie. Forte de ce constat, la Fondation MAIF s'est engagée aux côtés du *Centre d'Etudes de Physiologie Appliquée (C.E.P.A.)* du C.N.R.S. et du *Laboratoire de recherche en psychologie sur la Famille et la Filiation* de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg dans une recherche qui vise à mesurer, chez des personnes âgées toutes sociétaires MAIF, l'effet des déficits physiologiques, psychologiques et cognitifs sur l'aptitude à la conduite automobile et à déterminer un profil de conducteurs âgés susceptibles d'avoir un risque important d'accidents de la circulation. Un second objectif est de parvenir à définir quelles sont les stratégies adaptatives mises en place par le conducteur âgé pour compenser ces déficits et d'élaborer des recommandations pour des systèmes d'aide à la conduite adaptés à cette population.

CNRS :

Engagement 2002 : 24 289,85 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 24 289,85 Euros TTC.

LPF :

Engagement 2002 : 3 704,05 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 7 408,10 Euros TTC en 2003).

Diagnostic et suivi des capacités visuo-attentionnelles des conducteurs âgés. Développement d'un programme de prévention :

Dans un même ordre d'idée, l'une des causes identifiées de la propension aux accidents des conducteurs de plus de 55 ans repose sur les capacités fonctionnelles typiques de la population des personnes âgées, en terme de ralentissement perceptivo-moteur notamment, sans que pour autant toute généralisation pour une tranche d'âge donnée ne soit envisageable. Une recherche a donc été engagée en partenariat avec le *Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT)* de l'INRETS Lyon-Bron, afin de définir des critères révélateurs des capacités fonctionnelles du conducteur (vision et attention) et de développer des méthodes permettant d'apporter des réponses quant aux difficultés et aux déficiences identifiées chez les conducteurs âgés. Comme pour l'étude précédente (cf. point 4 ci-dessus), la recherche souhaite s'appuyer sur la base de données MAIF au travers de la constitution d'un panel de sociétaires âgés « à risque » ou non. Ces données assurance étant bien évidemment confidentielles, l'année 2000 a été consacrée à la mise en place des démarches visant à obtenir l'accord de la CNIL. Cette autorisation n'étant parvenue que très tardivement dans l'année 2000, les travaux de recherche n'ont débuté, de manière effective, qu'en juin 2001, date à laquelle un mailing a été adressé aux sociétaires MAIF sélectionnés.

Engagement 2002 : 22 792,13 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 68 373,39 Euros TTC en 2003).

Estimation du risque relatif d'implication accidentelle des jeunes conducteurs ayant suivi l'apprentissage anticipé de la conduite :

L'apprentissage anticipé de la conduite a été l'une des mesures de sécurité routière les plus évaluées au cours de ces dernières années, il n'en demeure pas moins que les résultats des différentes études réalisées à ce jour sont critiquables, les méthodes employées étant contraintes par les données mises à la disposition des chercheurs. Aucune véritable évaluation de son efficacité n'est donc à ce jour

disponible. Une collaboration a donc été mise en place avec le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* afin d'évaluer l'effet de l'AAC pour une population de jeunes conducteurs ayant souscrit une garantie automobile à la MAIF au travers de deux études complémentaires :

- Une étude épidémiologique de type cas-témoins (AAC – non AAC).
- Une étude psycho-sociologique visant, par le biais d'entretiens libres ou semi-directifs auprès d'une cinquantaine d'acteurs de cet apprentissage, à apporter des éléments d'explication aux résultats statistiques et à proposer, s'il en faut, des aménagements de l'AAC.

Cette recherche nécessitant l'accès à des données assurance confidentielles, l'année 2000 a été consacrée à la mise en place des démarches visant à obtenir l'accord de la CNIL à la réalisation de l'étude. Cette autorisation n'étant parvenue que très tardivement dans l'année 2000, les travaux de recherche n'ont concrètement débuté qu'en avril 2001, date à laquelle les sociétaires MAIF du panel ont reçu un courrier.

Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 37 377,45 Euros TTC en 2003).

Méthodologie d'évaluation des interfaces conducteur-véhicule par analyse des modifications de comportement du conducteur :

Les travaux réalisés dans le cadre d'un précédent partenariat ayant permis de développer une batterie complète d'outils techniques et méthodologiques permettant la détection et le diagnostic des évolutions du comportement du conducteur, la Fondation MAIF a décidé de s'engager à nouveau aux côtés du *Laboratoire d'Automatique et de Mécanique Industrielles et Humaines (LAMIH)* et de *PSA Peugeot-Citroën*. Sur la base des outils développés précédemment, la recherche se propose d'étudier la répercussion de l'introduction de systèmes techniques dans le véhicule (tels que l'alerte à la collision, l'info-traffic...) sur le comportement du conducteur afin de vérifier qu'ils ne génèrent pas d'effets négatifs sur la sécurité en détournant une partie de l'attention du conducteur.

Engagement 2002 : 50 140 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 100 280,96 Euros TTC en 2003).

Le Cyndinomètre :

Le facteur humain est le facteur prépondérant de la sinistralité routière : il est en effet impliqué dans plus de 90% des accidents de la route. Une réduction de ce risque peut être envisagée de manière active soit par le biais d'une éducation au comportement soit par celui d'une automatisation progressive de la tâche de conduite, la machine prenant alors le pas sur l'homme en cas de danger. C'est sur ce deuxième axe que se positionne la recherche développée par le *Centre de Conception Assistée par Ordinateur et de Robotique (CAOR)*, de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, au travers d'un concept, appelé « cindynomètre (mesure du danger), qui viendrait instrumenter le véhicule et permettrait d'exploiter en temps réel les informations délivrées par divers capteurs afin de mesurer en permanence un indice de « dangerosité » et de proposer des assistances à la conduite.

Engagement 2002 : 32 819,22 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 32 819,22 Euros TTC.

Efficacité des programmes de formation et de perfectionnement à la conduite sur la sinistralité routière

L'objectif de l'étude est d'étudier l'efficacité de différents programmes éducatifs et/ou de formations « graduelles » sur la sinistralité routière. Ces programmes, d'un investissement budgétaire parfois très lourd, peuvent en effet varier considérablement en termes d'efficacité. Mieux connaître l'impact des différents programmes sur la réduction des accidents de la route devrait aider à sélectionner les programmes les plus adaptés.

Pour satisfaire à l'objectif de la recherche, les programmes de perfectionnement à la conduite et ceux de permis graduel pour lesquels une évaluation statistique de l'efficacité a été menée et publiée, soit dans la littérature scientifique soit dans des rapports gouvernementaux, seront recensés. Pour les programmes de permis graduel, l'efficacité de la formation elle-même sera distinguée de celle des mesures restrictives afférentes. Pour chacun des programmes étudiés, seront fournis :

- La publication ;
- La juridiction concernée ;
- La description du programme ;
- La description de l'évaluation ;
- Les conclusions et une analyse critique de l'évaluation.

Des tableaux récapitulatifs, donnant une vue générale des différents programmes et de leur impact sur l'accidentologie, seront également fournis ainsi que des recommandations quant aux programmes les plus efficaces.

*Engagement 2002 : 14 476,23 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 14 476,23 Euros TTC en 2003).*

2-2 Accidents de la vie courante

Enquête sur la santé des enfants de 6 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine :

L'épidémiologie descriptive de l'état de santé mentale de l'enfant reste un domaine jusqu'à ce jour peu abordé en France. Un partenariat a donc été engagé avec le Département de Recherche en Santé Publique (DRESP) de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) afin de dresser, au travers d'une enquête nationale, un état des lieux de la santé mentale et physique des enfants scolarisés dans le cycle primaire en France métropolitaine. La recherche se propose notamment d'étudier les facteurs de risque sociaux et psychologiques, l'utilisation des services de santé, les comportements de prévention, et de dégager des recommandations pour améliorer l'état de santé des enfants. L'enquête s'attachera enfin à déterminer l'incidence des accidents de vie courante de l'enfant dans les 12 derniers mois, à en faire une analyse descriptive, et tentera de rechercher les facteurs de risque.

*Engagement 2002 : 14 586,32 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 32 819,22 Euros TTC en 2003).*

Le traumatisme vicariant : Etude sur une population de chefs d'établissement :

Au-delà des agressions physiques et des pratiques de harcèlement, le champ de la psychotraumatologie admet l'existence de traumatismes psychologiques, dits « vicariants » ou «

secondaires », sans relation avec un traumatisme direct mais consécutifs aux contacts avec une personne traumatisée. Plus ces contacts sont répétés, plus le risque est grand.

La prise de conscience de ce phénomène a amené les services de santé spécialisés dans le traitement du stress post-traumatique à prendre des précautions pour préserver leur propre personnel. C'est plus récemment que, se rendant compte des risques encourus par les personnels éducatifs confrontés aux traumatismes de leurs collègues et de leurs élèves, des stratégies structurées ont été proposées aux établissements scolaires dans certains pays.

Par la position centrale qu'ils occupent, les chefs d'établissement sont particulièrement vulnérables à ce type de traumatisme. De plus, quand ceux qui sont sensés apporter leur aide sont à leur tour traumatisés, il y a risque de générer des souffrances supplémentaires pour les victimes.

Les données quantitatives et qualitatives étant à ce jour trop partielles voire inexistantes, la recherche se propose, en premier lieu, de cerner le type et la fréquence des événements traumatiques directs et indirects subis ou gérés par les chefs d'établissement. Au travers d'une enquête rétrospective, elle cherchera à évaluer les événements survenus dans le mois précédant l'enquête en s'appuyant sur trois hypothèses de base :

- La fréquence des événements traumatiques se corrèle positivement avec la survenue d'un traumatisme vicariant ;
- Le changement des représentations cognitives est fonction des événements traumatiques ;
- Symptômes et organisation du travail sont corrélés négativement.

Une étude comparative entre traumatisme direct et indirect sera réalisée afin d'évaluer l'impact psychologique du traumatisme vicariant.

Sur le plan méthodologique, la recherche prévoit la mise en place en mars 2002 d'une enquête rétrospective sur un échantillon de 1000 établissements scolaires réputés difficiles. Un questionnaire d'auto-évaluation sera adressé par voie postale à chacun des chefs d'établissement concernés, la règle de l'anonymat étant respectée. Ces questionnaires porteront sur :

- Les données socio-démographiques ;
- L'inventaire des événements traumatiques subis et gérés dans le mois précédent (18 items) ;
- L'impact du traumatisme psychologique (23 items) ;
- L'évaluation des changements cognitifs (80 items) ;
- L'indice d'organisation du travail afin d'apprécier l'organisation et les procédures mises en place dans les établissements pour la prévention de la violence et les programmes de formation spécifiques suivis par les chefs d'établissement.

Diverses analyses statistiques seront menées qui viseront à comparer les résultats obtenus en France avec ceux obtenus aux USA, à comparer les différents groupes de sujets et à rechercher les meilleurs indices prédictifs de l'impact des violences.

Les résultats obtenus pourront nourrir la réflexion sur le contenu d'une formation à destination des chefs d'établissement adaptée à la gestion des personnes difficiles, des menaces et des crises et sur l'organisation d'un soutien spécifique les concernant. Des normes de bonnes pratiques pourraient également être dégagées. Le rapport de recherche, édité en 2000 exemplaires, sera distribué gratuitement aux personnes concernées.

Engagement 2002 : 19 655,06 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 7 056,40 Euros TTC (report 12 598,66 Euros TTC en 2003).

2-3 Risques naturels

Risque cyclonique et habitat en Caraïbe :

L'expansion et la création de nouveaux sites urbains tendant à faire accroître de façon préoccupante la fréquence, l'impact et les coûts des catastrophes naturelles, une recherche dédiée au risque cyclonique dans la zone Caraïbes a été engagée en 1998 en partenariat avec l'Université de Rennes et la *Décennie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN)*. Cette recherche vise à analyser les modes d'urbanisation et de construction dans un site test (Pointe-à-Pitre, Guadeloupe), à évaluer à partir d'un événement de référence (cyclone Hugo) la vulnérabilité de l'habitat urbain vis-à-vis des phénomènes cycloniques primaires et à mettre à jour les rapports des habitants à la menace cyclonique. Les résultats obtenus sur le site test seront ensuite comparés à ceux obtenus dans deux autres sites présentant des modes de gestion du risque plus ou moins définis (La Havane, Cuba ; Saint-Domingue, République Dominicaine). L'analyse en retour de l'événement de référence met en évidence plusieurs dysfonctionnements, tels que les difficultés de communication de l'information concernant le niveau d'alerte auprès des populations marginales, la situation d'urgence généralisée pratiquement à l'ensemble du territoire, les limites trop faibles des aides à la reconstruction et enfin, l'impression que la mémoire collective perd très rapidement après l'événement toute trace de la catastrophe, sans héritage pour soutenir les futures actions de prévention. Ici, comme dans les deux autres terrains d'étude, les actions de gestion du risque sont majoritairement orientées vers la crise plutôt que vers la prévention.

Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 1 931,23 Euros TTC en 2003).

Risques naturels et montagne : évaluation des méthodes et moyens de prévention :

Une recherche, dirigée par le *Centre de Géologie de l'Ingénieur (CGI)* de l'Ecole des Mines de PARIS, a également été engagée en 1998 sur le thème des risques de mouvements de terrains en montagne et des risques hydrologiques associés. Elle vise à améliorer les stratégies actuelles de prévention dans les sites montagneux les plus exposés aux risques naturels. Au travers de l'analyse d'événements naturels réalisés (éboulements rocheux, glissements de terrains, laves torrentielles...) et de situations à risques, la recherche se propose de définir des moyens de prévention adaptés aux aléas étudiés en mettant en avant les évaluations coût/avantage correspondantes. Un ouvrage de synthèse, plus particulièrement destiné aux services techniques de l'état, qui devait être rédigé pour fin 2001, ne sera pas achevé avant 2003.

Engagement 2002 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2002 : 0 Euro TTC (report 56 694,42 Euros TTC en 2003).

3- Projets initiés en 2002

3-1 La sécurité routière

Module de sécurité routière sur simulateurs de conduite Faros :

Depuis 1992, les simulateurs de conduite FAROS servent en initiation et formation à la conduite automobile.

La Prévention MAIF en utilise plusieurs pour des opérations de sensibilisation auprès des collèges et lycées ou dans le cadre de manifestations vouées à la sécurité routière. Les simulations disponibles permettent de tester un certain nombre de situations potentiellement à risques qui sont toutefois généralistes au sens où elles s'adressent à un large public.

La Fondation MAIF a décidé de soutenir le projet, présenté par la *société FAROS* de LANION, qui vise à développer un véritable module de sensibilisation à la sécurité routière en :

- Intégrant et valorisant les scénarios de risques issus de la recherche effectuée par le CEESAR,
- Adaptant chaque simulation et son degré d'assistance à une population cible (non conducteurs, apprentis conducteurs, conducteurs confirmés, conducteurs seniors).

Le module logiciel pourra satisfaire plusieurs types de communication (de groupe ou individuelle).

Le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* de NANTERRE sera associé à la conception des scénarios ainsi que *Monsieur PIFFETEAU*, expert pédagogique indépendant.

Ce projet, d'une durée de 2 ans, sera lancé en 2003.

Coût total : 8 216 744 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 100 000 euros TTC.

Recherche sur les accidents impliquant un deux-roues motorisé :

Ce projet, présenté par le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* de NANTERRE, s'inscrit dans la prolongation du projet européen MAIDS (Motorcycle Accident In-Depth Study).

L'engouement pour les deux-roues motorisés, principalement dans les grandes agglomérations, est confirmé par l'augmentation régulière du parc de ce type de véhicule.

Ce mode de transport s'avère cependant très dangereux puisque, malgré un léger progrès par rapport à l'année précédente, le bilan de l'année 2000 fait apparaître 1 317 motocyclistes tués et 7000 blessés graves sur les routes françaises.

Dans ce contexte, l'objectif de la recherche est d'aider à la détermination des facteurs de risques et leurs interactions ainsi qu'à l'identification des mécanismes accidentels et lésionnels.

L'étude comprend deux étapes :

- Une analyse détaillée d'accidents et de cas ciblés permettant la création d'une base d'information aisément accessible.

- Une analyse des interactions entre véhicule, conducteur et infrastructure. L'identification de ces mécanismes devrait permettre de déterminer, voire d'évaluer, les contre mesures de sécurité à mettre en place.

Le Ministère de la Recherche et la Direction de la sécurité et de la Circulation Routière (DSCR) seront les partenaires principaux de cette recherche.

Ce projet, d'une durée de 2 ans, sera lancé en 2003.

Coût total : 808 000 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 120 000 euros TTC.

Analyse secondaire de l'insécurité routière des jeunes conducteurs du Grand Sud-Ouest :

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) a été conçu pour s'inscrire au sein d'un système d'accès graduel à la conduite et tenter de pallier les insuffisances d'une formation trop brève et fortement orientée vers l'obtention du permis de conduire. Cependant, à ce jour, l'efficacité de l'AAC, et de la formation du conducteur en général, n'a pas pu être clairement établie ni démentie.

Une première recherche a permis, au travers d'une comparaison entre le grand Sud-Ouest français et la province canadienne du Québec, de dresser le profil socio-démographique et culturel de jeunes personnes qui suivent des programmes de formation à la conduite différents (dont l'AAC), d'établir une typologie des accidents dans lesquels ces personnes sont impliquées, de caractériser leurs attitudes envers la sécurité et les risques routiers et de mettre en évidence les difficultés de l'accompagnement des apprentis conducteurs.

Cette nouvelle recherche, présentée par le *Bureau d'études sociologiques Torres & Gauthier SARL de TOULOUSE*, se propose de réaliser une analyse complémentaire et approfondie des problèmes auxquels les jeunes conducteurs sont exposés sur la route.

L'étude s'appuie sur la mise en œuvre d'une enquête complémentaire auprès des conducteurs déjà sollicités lors de la première campagne.

Les résultats obtenus, en complément des connaissances déjà acquises, permettront le développement de documents pédagogiques à caractère préventif.

Ce projet, d'une durée de 2 ans, sera lancé en 2003.

Coût total : 12 809 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 12 809 euros TTC.

3-2 Accidents de la vie courante

Aucun projet.

3 -3 Risques naturels

Aucun projet.

4 – Les actions ponctuelles

Film « Eskabo » :

Réalisé durant l'année 2001 en partenariat avec la Prévention MAIF et la MGEN, par la société METAPHORE, ce film de sensibilisation aux risques encourus par les personnes âgées a été complété par un dossier pédagogique permettant son utilisation lors de réunions

La Fondation MAIF, qui peut également distribuer directement ce film, a participé, pour un montant de 2 339 euros, à la conception et la réalisation de l'étiquette et de la jaquette sur lesquelles apparaît son logo.

Conférence ACME :

La conférence annuelle de l'ACME (Association des Assureurs Coopératifs et Mutualistes Européens) a été organisée à Niort, les 27 et 28 juin 2002. La Fondation MAIF y a participé en présentant ses activités au moyen d'une vidéo diffusée en permanence dans le hall d'accueil et par une intervention de son Directeur devant un public international d'environ 400 personnes.

Salon de l'Education :

Du 20 au 24 novembre 2002, s'est tenu à Paris (Porte de Versailles, le Salon de l'Education.

En compagnie de la Prévention MAIF, la Fondation MAIF a présenté, sur le stand MAIF, l'ensemble de ses réalisations au moyen d'une vidéo de synthèse et d'un accès au site internet.

III – Rapport financier

III.a – Les comptes annuels de la Fondation MAIF

DUO SOLUTIONS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la :

- FONDATION MAIF

pour l'exercice du 01/01/2002 au 31/12/2002 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	:	14 673 646 €
- Produits d'exploitation	:	6 058 €
- Résultat de l'exercice	:	(1 673 258) €

POUR DUO SOLUTIONS

François-Xavier ANDRAULT
EXPERT-COMPTABLE

BILAN AU 31/12/2002

ACTIF	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET AU 31/12/02	NET AU 31/12/01
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT			0,00	0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 542,93	2 925,90	1 617,03	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS			0,00	0,00
CONSTRUCTIONS	75 050,35	74 613,84	436,51	6 104,19
INST.TECH.MAT.ET OUT.INDUST.			0,00	0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 495,21	175 726,25	19 768,96	13 149,49
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			0,00	0,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15 293 972,16	1 687 643,00	13 606 329,16	14 741 458,37
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 569 060,65	1 940 908,99	13 628 151,66	14 760 712,05
ACTIF CIRCULANT			0,00	0,00
CREANCES				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0,00		0,00	1 509,24
AUTRES CREANCES	3 605,00		3 605,00	530,19
DIVERS			0,00	0,00
AVCES ET ACPTEES VERSEES SUR COMMANDES	0,00		0,00	0,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	969 575,10		969 575,10	1 482 496,43
DISPONIBILITES	58 118,77		58 118,77	7 283,04
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 031 298,87	0,00	1 031 298,87	1 491 818,90
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 195,00		14 195,00	12 405,39
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EX.			0,00	0,00
TOTAL	14 195,00	0,00	14 195,00	12 405,39
TOTAL ACTIF	16 614 554,52	1 940 908,99	14 673 645,53	16 264 936,34

BILAN AU 31/12/2002

PASSIF	NET AU 31/12/02	NET AU 31/12/01	VARIATION EN €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
FONDS DE RESERVES			
FONDS DE DOTATION	12 071 169,45	12 071 169,45	0,00
RESERVES	3 352 892,64	3 352 892,64	0,00
REPORT A NOUVEAU ET RESULTAT			0,00
REPORT A NOUVEAU	264 070,96	1 361 215,60	-1 097 144,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 673 257,85	-1 097 144,64	-576 113,21
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	14 014 875,20	15 688 133,05	-1 673 257,85
PROVISIONS			
PROVISIONS POUR CHARGES			0,00
PROVISIONS POUR RISQUES			0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
DETTES			
EMPRUNTS			0,00
CONCOURS BANCAIRES	0,00	44 080,54	-44 080,54
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	196 350,33	111 818,76	84 531,57
PERSONNEL	19,00	8,26	10,74
ORGANISMES SOCIAUX	0,00	0,00	0,00
CHARGES SOCIALES A PAYER	0,00	0,00	0,00
CHARGES FISCALES A PAYER	0,00	0,00	0,00
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS			0,00
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	462 401,00	420 895,73	41 505,27
TOTAL DETTES	658 770,33	576 803,29	81 967,04
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			0,00
TOTAL PASSIF	14 673 645,53	16 264 936,34	-1 591 290,81

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE N 31/12/2002	EXERCICE N-1 31/12/2001	VARIATION EN €
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	2 847,50	3 480,42	-632,92
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	3 210,23	385,79	2 824,44
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 057,73	3 866,21	2 191,52
CHARGES D'EXPLOITATION			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	274 439,13	236 918,41	37 520,72
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	82,70	-167,69	250,39
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 570,36	22 576,31	-16 005,95
CHARGES SOCIALES	1 633,84	9 183,43	-7 549,59
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	15 832,34	16 159,95	-327,61
AUTRES CHARGES	277 288,93	730 286,94	-452 998,01
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	575 847,30	1 014 957,35	-439 110,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	-569 789,57	-1 011 091,14	441 301,57
PRODUITS FINANCIERS			
PRODUITS DES AUTRES IMMOB. FINANCIERES	0,00	171 670,32	-171 670,32
PRODUITS DE CESSIONS / V.M.P.	6 215,79	96 783,59	-90 567,80
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,12	-0,12
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 215,79	268 454,03	-262 238,24
CHARGES FINANCIERES			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	26,43	6,09	20,34
AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 262 771,92	424 871,39	837 900,53
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 262 798,35	424 877,48	837 920,87
RESULTAT FINANCIER	-1 256 582,56	-156 423,45	-1 100 159,11
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 826 372,13	-1 167 514,59	-658 857,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION			0,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	153 205,92	493 599,40	-340 393,48
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	153 205,92	493 599,40	-340 393,48
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION			0,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	91,64	423 229,45	-423 137,81
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	91,64	423 229,45	-423 137,81
RESULTAT EXCEPTIONNEL	153 114,28	70 369,95	82 744,33
IMPOT SUR LES PERS MORALES SANS BUT LUCRATIF	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	165 479,44	765 919,64	-600 440,20
TOTAL DES CHARGES	1 838 737,29	1 863 064,28	-24 326,99
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 673 257,85	-1 097 144,64	-576 113,21

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET SERVICES			0,00
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE PERSONNEL	41 145,09	44 252,12	-3 107,03
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	41 145,09	44 252,12	-3 107,03

TOTAL DE L'ACTIVITE	-1 632 112,76	-1 052 892,52	-579 220,24
----------------------------	----------------------	----------------------	--------------------

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

- REGLES ET METHODES GENERALES :

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens .

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues ci-après :

- 1 an pour les logiciels
- 10 ans pour les agencements des constructions
- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres.

- Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute des éléments d'actif est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Subventions octroyées

Les subventions octroyées par la Fondation MAIF sont constatées en charge en fonction des échéanciers établis lors de la conclusion de la convention entre la Fondation MAIF et ses partenaires. Les subventions non versées à la fin de l'exercice figurent au passif du bilan en "subventions à verser" pour un montant de 462 401 euros.

Les échéances à venir sont reprises en annexe sous la rubrique "engagements hors bilan".

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE) :

- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Engagements pluri-annuels votés par le Conseil d'Administration :

selon tableau annexé (tableau 1)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

FONDATION MAIF a toujours assuré la couverture de son fonds de dotation par un portefeuille de titres immobilisés. Aussi, les cessions de tels titres étaient-elles enregistrées jusqu'en 2000 en constatant distinctement en produit le prix de cession et en charge leur prix de revient, dans le résultat exceptionnel.

L'application stricte des prescriptions comptables ne paraissent pas aptes à rendre compte, de façon satisfaisante, des opérations de cessions qui ont pour objectif une optimisation du portefeuille au gré du marché financier, dans une optique de prudence et de préservation du patrimoine de la Fondation.

En vue d'une meilleure lisibilité des comptes, il a paru nécessaire à compter de 2001, de ne faire apparaître dans le résultat exceptionnel que la différence, par opération, entre le prix de cession et le coût de revient.

ANNEXE

AUTRES INFORMATIONS :

- Etat des immobilisations et amortissements :

selon tableau annexé (Tableaux 2 & 3)

- Etat des échéances des créances et des dettes :

Créances à moins d'un an	:	17 800
Dettes à moins d'un an	:	658 770

- Etat des charges à payer et des produits à recevoir :

selon tableau annexé (Tableaux 4 & 5)

- Comptes de régularisation :

selon tableau annexé (Tableaux 4 & 5)

- Valeurs mobilières de placement :

selon tableau annexé (Tableaux 6 & 7)

Annexe

Tableau 1 : Engagements hors-bilan (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Versements antérieurs	Total versé au 31/12/2002	Versements prévus en 2003	Versements prévus en 2004	Versements prévus en 2005	Total engagements hors bilan
SECURITE ROUTIERE										
J. WACHTEL / Formation	19/09/1996	16/09/1997 et avenant 09/99	VERIDIAN GROUP	61 258	61258	61258				
LBSU / Enfants handicapés	09/06/1998	25/08/1998	INRETS	45 811	45 811	45 811				
CNRS / Variations circadiennes	09/06/1998	15/09/1998 et avenant 11/99	CNRS / CEPA	157 108	157 108	157 108				
GIE PSA-RENAULT / Compatibilité	09/06/1998	16/12/1999	GIE PSA RENAULT	523 704	523 704	523 704				
CEESAR / AAC	09/12/1999	31/08/2000	CEESAR	74 755	74 755	74 755				
CEPA II / Personnes âgées	09/12/1999	31/10/2000	CEPA	111 976	55 988	83 952	27 994			27 994
LESCOT-INRETS / Personnes âgées	09/12/1999	27/09/2000	LESCOT	91 165	68 373	91 165				
UMR-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	09/07/2000	UMR	30 449	27 404	30 449				
LESCOT-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	27/06/2000	LESCOT	30 449	23 156	30 449				
LAVAL-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	09/05/2000	UNIV. LAVAL	25 307	22 776	25 307				
SMILEY-II / AAC	09/12/1999	11/02/2000	HUMAN FACTORS	29 971	29 971	29 971				
WILLINGER / Modélisation tête	09/12/1999	07/02/2000	ULP / LSBMC	93 899	46 950	70 425	23 475			23 475
LAN / Modélisation cerveau	15/06/2000	08/11/2000	LAN	32 181	32 181	32 181				
INSERM / Cohorte EDF	15/06/2000	01/12/2000	INSERM	36 466	36 466	36 466				
LARES / Transformation cyclos	07/12/2000	09/01/2001	LARES	38 825	31 060	38 825				
CAOR / Cyndinomètre	07/12/2000	15/03/2001	ARMINES	164 096	65 638	65 638	65 638			65 638
CEESAR-II / Gestion embarquée	07/12/2000	15/03/2001	CEESAR	18 233	13 675	18 233				
VALUTEC-LAMIH / Interf. Conduct.	15/06/2000	Non signée	VALUTEC	200 562	50 140	100 281	50 140	50 140		100 281
SMILEY-III / Formation conduite	13/01/2001	10/10/2001	HUMAN FACTORS	20 949	6 286	20 949				
TOTAL				1 787 162	1 372 700	1 569 774	167 248	50 140		217 388

Annexe

Tableau 1 (suite) : Engagements hors-bilan (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Versements antérieurs	Total versé au 31/12/2002	Versements prévus en 2003	Versements prévus en 2004	Versements prévus en 2005	Total engagements hors bilan
VIE COURANTE										
LNE / Equipements sportifs	09/12/1997	01/02/1999	LNE	75 793	75 793	75 793				
MGEN-II / Santé mentale enfants	07/17/2000	01/06/2001	MGEN	36 466	18 233	32 819	3 647			3 647
MGEN-III / Traumatisme vicariant	13/06/2001	11/12/2001	MGEN	29 964		10 309				
TOTAL				142 223	94 026	118 921	3 647			3 647
RISQUES NATURELS										
BONFANTI / Cyclones	09/12/1997	26/03/1998	PROJECTIONS	47 254	47 254	47 254				
CGI-ARMINES / Risques montagnes	09/06/1998	28/12/1998	ARMINES	227 631	227 631	227 631				
TOTAL				30 449	27 404	30 449				
ACTIONS PONCTUELLES										
METAPHORE / Personne âgées			METAPHORE	45 735		45 735				
TOTAL				45 735		45 735				
TOTAL GENERAL				2 250 005	1 751 919	2 028 970	170 894	50 140		221 035

Annexe

Tableau 2 : Etat des immobilisations (en euros)

Nature	Valeur brute au 31/12/2001	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2002
I - Immobilisations incorporelles				
Logiciels	2 598,23	1 944,70		4 542,93
Total I	2 598,23	1 944,70		4 542,93
II - Immobilisations corporelles				
I.A.A. des constructions	75 050,35			75 050,35
Total II	75 050,35			75 050,35
III - Autres immobilisations corporelles				
Accessoires matériel de transport	1 088,53			1 088,53
Autres matériels	47 955,73			47 955,73
Matériel informatique	109 842,73	16 456,51	2 831,35	123 467,89
Mobilier	22 983,06			22 983,06
Total III	181 870,04	16 456,51	2 831,35	195 495,21
IV - Immobilisations financières				
Titres immobilisés	15 166 329,50	4 484 587,42	4 356 944,76	15 293 972,16
Total IV	15 166 329,50	4 484 587,42	4 356 776,11	15 293 972,16
TOTAL IMMOBILISATIONS	15 425 848,13	19 122 197,89	20 510 464,71	15 569 060,65

Annexe

Tableau 3 : Etat des amortissements & provisions (en euros)

Nature	Amort. & prov. au 31/12/2001	Dotations	Reprises	Amort. & prov. au 31/12/2002
I - Immobilisations incorporelles				
Logiciels	2 598,23	327,67		2 925,90
Total I	2 598,23	327,67		2 925,90
II - Immobilisations corporelles				
I.A.A. des constructions	68 946,16	5 667,68		74 613,84
Total II	68 946,16	5 667,68		74 613,84
III - Autres immobilisations corporelles				
Accessoires matériel de transport	1 088,53			1 088,53
Autres matériels	47 955,73			47 955,73
Matériel de bureau	101 862,38	8 021,36	2 831,35	107 052,39
Mobilier	17 813,97	1 815,63		19 629,60
Total III	168 720,55	9 836,99	2 831,35	175 726,25
IV - Immobilisations financières				
Titres immobilisés	424 871,14	1 262 771,86		1 687 543,00
Total IV	424 871,14	1 262 771,86		1 687 543,00
TOTAL IMMOBILISATIONS	665 136,09	1 278 604,20	2 831,35	1 940 908,99

Tableau 4 : Etat des charges à payer et comptes de régularisation (en euros)

Postes	Factures non parvenues	Personnel	Organismes sociaux	Etat	Autres dettes
Fourniture bureau	83				
Entretien matériel	69				
Mise à disposition	121 336				
Honoraires	6 420				
Frais déplacement	720				
Téléphone	42				
Affranchissements	400				
Frais SGAM	1 300				
Subvention à verser					462 401
TOTAL	130 370				462 401

Tableau 5 : Etat des produits à recevoir et comptes de régularisation (en euros)

Postes	Subventions A recevoir	Divers : Produits à recevoir	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Charges à répartir
Frais de déplacement		74			
Mise à disposition		3 001			
Assurances			1 930		
Loyer + Charges			9 239		
Abonnement Internet			1 747		
Documentation			1 079		
TOTAL		3 075	14 195		

Annexe

Tableau 6 : Autres titres immobilisés au 31/12/2002 (en euros)

	Code valeur	Nature	Nbre	Valeur moyenne	Total	Val. Boursière au 31/12/2002	- value latente au 31/12/2002	+ value latente au 31/12/2002	Coût acq. titres vendus en 2002	Prix de ces. titres vendus en 2002	- value réalisée au 31/12/2002	+ value réalisée au 31/12/2002
S	Titres SGAM											
	26 678	MSMM JAPAN EQUITY FUND B	1 168	150,34	175 600,82	96 173,12	-79 427,70					
	26 676	MSMM US SMALLCAP FUND B	396	1 282,85	508 008,86	327 519,72	-180 489,14		1 009 447,88	1 061 385,01		51 937,13
I	9 801	SGAM PREMIERE ASSOCIA	212	3 586,79	760 398,83	806 007,04		45 608,21	219,56	127,92	-91,64	
	2 179	SOGEACTIONS FRANCE SI.	798	683,39	533 510,10	298 825,80	-234 684,30					
C	28599	SG EUROPE OPPORTUNITES SI.	1 036	196,20	203 262,08	116 032,00	-87 230,08					
	9 733	SGAM PREMIERE 7-10 ans C SI.							1 493 490,13	1 524 322,73		30 832,60
A	396	MONEPLUS SI. 3DEC	71	18 796,54	1 334 554,26	1 371 932,29		37 378,03	813 172,21	824 124,84		10 952,63
	44 887	SGAM EURO SPREAD FCP 3DEC	167	1 660,25	277 261,09	297 976,43		20 715,34	605 989,81	631 869,00		25 879,19
V	44 883	SGAM EURO MID CAP FCP 3DEC	221	2 215,82	489 695,54	321 219,08						
	44 335	SGAM EURO ACTIONS FCP 3DEC	955	1607,50	1 535 162,72	976 726,25	-558 436,47					
V	42 302	SGAM PREMIERE 5-7 ANS FCP 3DEC	1 606	1 951,56	3 134 207,41	3 508 965,46		374 758,05				52 683,25
	42 299	SGAM PREMIERE 3-5 ANS FCP 3DEC	2 263	1 975,57	4 470 712,52	4 954 770,61		484 058,09	434 625,17	468 229,54		33 604,37
	29 930	SOGEPACIFIC S.G. SI.	619	123,99	76 749,81	52 584,05	-24 165,76					
	98 330	SGAM QUANTI EURO	344	2 251,58	774 545,16	825 606,88		51 061,72				
	42 333	SOGEN UK FCP 3DEC	403	462,23	186 280,42	124 369,83	-61 910,59					
	94 963	SOGELUX EQUIT. EURO FINANCIAL	14 378	17,53	252 034,84	146 368,04	-105 666,80					
	44 336	SGAM INDEX US FCP 3DEC.	270	2 155,51	581 987,70	394 831,80	-187 155,90					
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES		24 889	614,49	15 293 972,16	14 619 908,40	-1 687 643,20	1 013 579,44	4 365 944,76	4 510 059,04	-91,54	153 205,92

Annexe

Tableau 7 : Valeurs mobilières de placement au 31/12/2002 (en euros)

S I C A V	Date	Nature	Nombre	Valeur unitaire	Total	Val. Boursière au 31/12/2002	+ value latente au 31/12/2002	- value réalisée au 31/12/2002	+ value réalisée au 31/12/2002
	31/12/2002	NATEXIS SECURITE							799,27
	31/12/2002	NATEXIS EURIBOR	30	32 319,17	969 575,10	1 003 808,10	34 233,00		5 416,52
	TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				969 575,10	1 003 808,10	34 223,00		6 215,79

III.b – Le rapport du Commissaire aux comptes

Rapport général

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la **Fondation MAIF**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le Bureau du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 21 mai 2003

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A. GROUPE Y Audit et Conseil



Michel AIME

III.c – Le rapport annexe

Tableau 8 : Etat récapitulatif (en euros)

	ACTIONS						TOTAL DES ACTIONS	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
	SECURITE ROUTIERE	VIE COURANTE	RISQUES NATURELS	SDI	AUDIOVISUEL	ACTIONS PONCTUELLES			
I - PRODUITS D'EXPLOITATION									
VENTE DE CASSETTES					2 847,50		2 847,50		2 847,50
SUBVENTIONS							0,00		0,00
AUTRES PRODUITS							0,00	3 210,23	3 210,23
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	2 847,50	0,00	2 847,50	3 210,23	6 057,73
II - CHARGES D'EXPLOITATION									
CHARGES EXTERNES	2 866,08	209,30	1 134,79		31 040,22	198,98	35 449,37	238 989,76	274 439,13
IMPOTS ET TAXES								82,70	82,70
SALAIRES								6 570,36	6 570,36
CHARGES SOCIALES								1 633,84	1 633,84
PRESTATION M. OLIVIERO							62 341,58	-62 341,58	0,00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS								15 832,34	15 832,34
SUBVENTIONS VERSEES	197 071,34	34 241,56	0,62			45 734,71	277 051,23		277 051,23
AUTRES CHARGES								237,70	237,70
TOTAL II	199 937,42	34 450,86	1 135,41	0,00	31 040,22	45 933,69	374 842,18	201 005,12	575 847,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	-199 937,42	-34 450,86	-1 135,41	0,00	-28 192,72	-45 933,69	-371 994,68	-197 794,89	-569 789,57
PRODUITS FINANCIERS								6 215,79	6 215,79
CHARGES FINANCIERES								1 262 798,35	1 262 798,35
RESULTAT FINANCIER								-1 256 582,56	-1 256 582,56
RESULTAT COURANT								-1 454 377,45	-1 826 372,13
PRODUITS EXCEPTIONNELS								153 205,92	153 205,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES								91,64	91,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL								153 114,28	153 114,28
IMPOT SUR LES SOCIETES									
RESULTAT DE L'EXERCICE								-1 301 263,17	-1 673 257,85

Tableau 9 : Etat des subventions prises en charge (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Versements antérieurs	Solde à payer au 31/12/2001	Versements prévus au 31/12/2002	Versements réalisés au 31/12/2002	Solde à payer au 31/12/2002	Total versé au 31/12/2002
SECURITE ROUTIERE										
J. WACHTEL / Formation	19/09/1996	16/09/1997 et avenant 09/99	VERIDIAN GROUP	61 258	61258	13 677			13 677	61 258
LBSU / Enfants handicapés	09/06/1998	25/08/1998	INRETS	45 811	45 811	18 233			18 233	45 811
CNRS / Variations circadiennes	09/06/1998	15/09/1998 et avenant 11/99	CNRS / CEPA	157 108	157 108	31 317		31 317		157 108
GIE PSA-RENAULT / Compatibilité	09/06/1998	16/12/1999	GIE PSA RENAULT	523 704	523 704	54 753			54 753	523 704
CEESAR / AAC	09/12/1999	31/08/2000	CEESAR	74 755	74 755	37 377			37 377	74 755
CEPA II / Personnes âgées	09/12/1999	31/10/2000	CEPA	111 976	55 988	3 704	27 994	24 290	7 048	83 982
LESCOT-INRETS / Personnes âgées	09/12/1999	27/09/2000	LESCOT	91 165	68 373	45 582	22 791		68 373	91 165
UMR-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	09/07/2000	UMR	30 449	27 404		3 045	3 045		30 449
LESCOT-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	27/06/2000	LESCOT	30 449	23 156	14 586	7 293		21 879	30 449
LAVAL-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	09/05/2000	UNIV. LAVAL	25 307	22 776		2 531	2 531		25 307
SMILEY-II / AAC	09/12/1999	11/02/2000	HUMAN FACTORS	29 971	29 971	8 839			8 839	29 971
WILLINGER / Modélisation tête	09/12/1999	07/02/2000	ULP / LSBMC	93 899	46 950		23 475	23 475		70 425
LAN / Modélisation cerveau	15/06/2000	08/11/2000	LAN	32 181	32 181	32 181		19 309	12 872	32 181
INSERM / Cohorte EDF	15/06/2000	01/12/2000	INSERM	36 466	36 466	3 647		3 647		36 466
LARES / Transformation cyclos	07/12/2000	09/01/2001	LARES	38 825	31 060		7 765	7 765		38 825
CAOR / Cyndinomètre	07/12/2000	15/03/2001	ARMINES	164 096	65 638		32 819	32 819		98 458
CEESAR-II / Gestion embarquée	07/12/2000	15/03/2001	CEESAR	18 233	13 675	4 558	4 558	9 116		18 233
VALUTEC-LAMIH / Interf. Conduct.	15/06/2000	Non signée	VALUTEC	200 562	50 140	50 140	50 140		100 281	100 281
SMILEY-III / Formation conduite	13/01/2001	10/10/2001	HUMAN FACTORS	20 949	6 286		14 663		14 663	20 949
TOTAL				1 787 162	1 372 700	318 596	197 075	157 313	358 357	1 569 774

Tableau 9 (suite) : Etat des subventions prises en charge (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Versements antérieurs	Solde à payer au 31/12/2001	Versements prévus au 31/12/2002	Versements réalisés au 31/12/2002	Solde à payer au 31/12/2002	Total engagements hors bilan
VIE COURANTE										
LNE / Equipements sportifs	09/12/1997	01/02/1999	LNE	75 793	75 793	15 133		15 133		75 793
MGEN-II / Santé mentale enfants	07/17/2000	01/06/2001	MGEN	36 466	18 233	18 233	14 586		32 819	32 819
MGEN-III / Traumatisme vicariant	13/06/2001	11/12/2001	MGEN	29 964	10 309	10 309	19 655	17 365	12 599	29 964
TOTAL				142 223	104 335	43 675	34 241	32 498	45 418	138 576
RISQUES NATURELS										
BONFANTI / Cyclones	09/12/1997	26/03/1998	PROJECTIONS	47 254	47 254	1 931			1 931	47 254
CGI-ARMINES / Risques montagnes	09/06/1998	28/12/1998	ARMINES	227 631	227 631	56 694			56 694	227 631
TOTAL				274 885	274 885	58 626			58 625	274 885
ACTIONS PONCTUELLES										
METAPHORE / Personne âgées			METAPHORE	45 735			45 735	45 735		45 735
TOTAL				45 735			45 735	45 735		45 735
TOTAL GENERAL				2 250 005	1 751 919	420 896	277 051	235 546	462 546	2 028 970

Tableau 10 : Tableau de financement

	EXERCICE N 31/12/2002	EXERCICE N-1 31/12/2001
RESSOURCES		
RESULTAT NET	-1 673 258 €	-1 097 145 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 278 604 €	441 031 €
REPRISE SUR PROVISION		
+/- VALUES SUR CESSION D'ACTIF	-153 114 €	-70 370 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-547 768 €	-726 484 €
CESSION D'ACTIF	4 510 059 €	20 580 835 €
AUGMENTATION DES DETTES D'EXPLOITATION	126 048 €	218 619 €
DIMINUTION DES CREANCES D'EXPLOITATION		
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES		
AUTRES RESSOURCES		
TOTAL RESSOURCES (A)	4 088 339 €	20 072 970 €
EMPLOIS		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	4 502 989 €	19 122 198 €
AUGMENTATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	3 355 €	11 525 €
DIMINUTION DES DETTES D'EXPLOITATION		
AUTRES EMPLOIS		
TOTAL EMPLOIS (B)	4 506 344 €	19 133 723 €
VARIATION DE TRESORERIE (A-B)	-418 005 €	939 247 €

TRESORERIE NETTE DEBUT D'EXERCICE (1)	1 445 699 €	506 452 €
VARIATION DE TRESORERIE (2)	-418 005 €	939 247 €
TRESORERIE NETTE FIN D'EXERCICE (1+2)	1 027 694 €	1 445 699 €

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	969 575 €	1 482 496 €
DISPONIBILITES	58 119 €	-36 797 €
TRESORERIE NETTE FIN D'EXERCICE (1+2)	1 027 694 €	1 445 699 €

IV – Analyses et perspectives

Analyses et perspectives

La Fondation MAIF a pu développer progressivement, depuis sa création en 1987, une activité de soutien financier aux recherches en prévention des risques et en valoriser les résultats par la création d'outils de sensibilisation et de formation distribués directement ou utilisés par la Prévention MAIF pour des actions principalement tournées vers les collèges et les lycées.

Jusqu'en 2001, le volume financier engagé a été largement couvert par les ressources disponibles. En juin de cette même année, la quasi-totalité des fonds (environ 15 millions d'euros) ont été confiés en gestion à la SGAM (Société Générale Asset Management) avec un objectif de production de revenu de 6% à horizon de 3 ans.

Malheureusement, en raison du contexte économique catastrophique qui a suivi, des pertes importantes ont dû être constatées dès la fin de l'année (plus values réalisées) et un provisionnement pour risque d'exigibilité s'est avéré nécessaire (moins values latentes).

Dans ce contexte nouveau, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du mois de juin, de surseoir à tout nouvel engagement de financement.

Si les statuts de la Fondation lui permettent de modérer, voire d'arrêter, ses opérations de financement de projets de recherche, cette situation n'est pas conforme à son objet qui a motivé sa création par la MAIF.

Le Conseil d'administration a donc décidé, lors de sa séance de décembre 2002, de relancer les activités de la Fondation en acceptant de soutenir trois nouveaux projets.

Pour en garantir le financement, il a autorisé le Bureau à procéder à un décaissement d'une partie des fonds de réserves confiés à la SGAM.

Compte tenu des incertitudes en matière de revenus du portefeuille géré par la SGAM, les simulations réalisées montrent que, s'il est envisagé un budget d'engagement annuel de l'ordre de 300 000 euros, les fonds de réserves et les plus values raisonnablement espérées ne permettront pas de garantir le fonctionnement de la Fondation au-delà de 2006 dans le meilleur des cas.

La fondation doit donc, dès aujourd'hui, rechercher les moyens nécessaires à son avenir à moyen terme.

En matière de recherche, de nombreux projets ont été consacrés à la sécurité routière à la fois dans le domaine technique et dans celui du comportement humain. La valorisation des résultats reste à améliorer.

Sans négliger cette branche, non seulement digne d'intérêt mais également d'actualité, des investissements seraient à faire dans les deux autres domaines que sont les risques de la vie courante et les risques naturels.

En conclusion, si la Fondation MAIF sait, avec l'aide de son Conseil d'administration, se donner les moyens de fonctionner, elle a de nombreuses possibilités de poursuivre son œuvre de soutien à la recherche et de participer, par son rôle original, à faire progresser la prévention des risques et contribuer en cela à soutenir la démarche de citoyenneté.

Evolution des ressources et charges de 1996 à 2002

Montants en Euros	1996	1997	1998	1999 *	2000	2001	2002
RESSOURCES ET PRODUITS							
Subvention MAIF	575 495	686 630	672 300	672 300	0	0	
OAT et SICAV	810 724	805 846	507 655	566 958	302 782	171 670	
Trésorerie et divers	26 831	30 185	13 111	28 051	23 858	100 650	6 216
Reprise sur provisions					284 937		
Total ressources	1 413 050	1 522 661	1 193 066	1 267 309	611 577	272 320	6 216
CHARGES AFFECTEES A DES ACTIONS							
Subventions versées	406 429	296 513	748 525	1 265 632	714 529	730 287	277 051
Frais généraux actions	246 815	174 859	143 455	125 313	58 236	93 156	94 943
<i>Sous-total</i>	<i>653 244</i>	<i>471 372</i>	<i>891 980</i>	<i>1 390 945</i>	<i>772 765</i>	<i>823 443</i>	<i>371 994</i>
CHARGES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Divers	277 610	283 708	193 305	163 730	140 558	130 405	8 204
Personnel	177 146	107 477	114 947	94 976	112 050	61 109	189 618
<i>Sous-total</i>	<i>454 756</i>	<i>391 185</i>	<i>308 252</i>	<i>258 706</i>	<i>252 608</i>	<i>191 514</i>	<i>197 822</i>
CHARGES FINANCIERES							
Provisions				284 927		424 871	1 262 772
Total charges	1 108 000	862 557	1 200 232	1 934 578	1 025 373	1 439 828	1 832 588
PERTES ET PROFITS EXCEPTIONNELS	0	-3 049	1 798 746	0	56 406	70 370	153 114
			**				
RESULTAT	305 050	657 055	1 791 580	-667 269	-357 390	-1 097 138	-1 673 258

* Changement de méthode comptable en 1999.

** Vente au 24 juin 1999 des obligations détenues par la Fondation MAIF ayant généré une plus-value de plus de 1,3 millions d'euros et achat de trois SICAV à court et moyen termes.

IV – Analyses et perspectives

Analyses et perspectives

La Fondation MAIF a pu développer progressivement, depuis sa création en 1987, une activité de soutien financier aux recherches en prévention des risques et en valoriser les résultats par la création d'outils de sensibilisation et de formation distribués directement ou utilisés par la Prévention MAIF pour des actions principalement tournées vers les collèges et les lycées.

Jusqu'en 2001, le volume financier engagé a été largement couvert par les ressources disponibles. En juin de cette même année, la quasi-totalité des fonds (environ 15 millions d'euros) ont été confiés en gestion à la SGAM (Société Générale Asset Management) avec un objectif de production de revenu de 6% à horizon de 3 ans.

Malheureusement, en raison du contexte économique catastrophique qui a suivi, des pertes importantes ont dû être constatées dès la fin de l'année (plus values réalisées) et un provisionnement pour risque d'exigibilité s'est avéré nécessaire (moins values latentes).

Dans ce contexte nouveau, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du mois de juin, de surseoir à tout nouvel engagement de financement.

Si les statuts de la Fondation lui permettent de modérer, voire d'arrêter, ses opérations de financement de projets de recherche, cette situation n'est pas conforme à son objet qui a motivé sa création par la MAIF.

Le Conseil d'administration a donc décidé, lors de sa séance de décembre 2002, de relancer les activités de la Fondation en acceptant de soutenir trois nouveaux projets.

Pour en garantir le financement, il a autorisé le Bureau à procéder à un décaissement d'une partie des fonds de réserves confiés à la SGAM.

Compte tenu des incertitudes en matière de revenus du portefeuille géré par la SGAM, les simulations réalisées montrent que, s'il est envisagé un budget d'engagement annuel de l'ordre de 300 000 euros, les fonds de réserves et les plus values raisonnablement espérées ne permettront pas de garantir le fonctionnement de la Fondation au-delà de 2006 dans le meilleur des cas.

La fondation doit donc, dès aujourd'hui, rechercher les moyens nécessaires à son avenir à moyen terme.

En matière de recherche, de nombreux projets ont été consacrés à la sécurité routière à la fois dans le domaine technique et dans celui du comportement humain. La valorisation des résultats reste à améliorer.

Sans négliger cette branche, non seulement digne d'intérêt mais également d'actualité, des investissements seraient à faire dans les deux autres domaines que sont les risques de la vie courante et les risques naturels.

En conclusion, si la Fondation MAIF sait, avec l'aide de son Conseil d'administration, se donner les moyens de fonctionner, elle a de nombreuses possibilités de poursuivre son œuvre de soutien à la recherche et de participer, par son rôle original, à faire progresser la prévention des risques et contribuer en cela à soutenir la démarche de citoyenneté.